

Une lettre relative à l'occupation du Valais en 1799

Autor(en): **Vaudroz, Pierre-Samuel**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **11 (1903)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

derrière le dit Chevressy étoient contenus dans les Ju-dominures de l'hospital d'Yverdon dressées par Egrege Pierre Correvon en 1658 fondées sur les précédentes d'Egrege Pierre Monney de Mille six cent quinze il ne se trouvoit aucune Reconnaissance à ce Sujet pour les Obliger à en preter une Nouvelle, sur les representations et raisons de defences de la ditte Ville de Lausanne.

*Une lettre relative à l'occupation du Valais
en 1799.*

LIBERTÉ

EGALITÉ

A la citoyenne Marguerite Vaudroz, Yvorne.

Au bourg de Martigny, ce 21 May 1799.

Chère femme, nous sommes arrivés hier à Martigny en bonne santé, je prie Dieu que vous soyez tous de même. Nous sommes logés, mes deux frères Louïs, Abrâm-Louïs et moi, chez un paysan assez pauvre ; si nous voulons du vin nous allons dans les auberges. Le vin coute 5 batz le pot, le rouge comme le blanc, nous faisons ordinaire 13 de ceux d'Yvorne et mes frères ne sont pas avec moi ; pour tout ordinaire, il n'y a que Louïs et Ab.-Louïs qui sont ensemble. Frédérich est logé à quelques maison a distance de nous avec Moyse François Tabord. Quand à la guerre, nous sommes bien tranquilles, le trouble est les 3 quarts plus petit qu'à Yvorne. On dit vaguement qu'on nous veut loger au village de Foully pour faire place à quelques demi brigades de François, qui doivent passer, mais notre capitaine n'a point reçu d'ordre, au contraire il dit que notre destinée est à Martigny pour relever ceux de Bex et que nous y resterons pour notre tour. Le citoyen Perret avec le sergent Nantermet de Noville sont partis aujourd'hui pour aller a Sion ou a Sierre trouver de leur amis. Il y en a de ceux d'Yvorne qui disent vouloir partir demain pour y aller aussi voir leurs amis ; à leur retour nous pourons savoir quelque chose de l'armée. Mes trois frères de même que moi vous saluons de tous notre cœur notre cher père et mère, de même que nos femmes et nos chers enfans, notre sœur et beau-frère, nièces, parens et amis, mais nous vous prions surtout de n'être pas en souci de nous, car nous ne craignons du tout rien à l'égard de la guerre.

Chère femme.

Ton très affectionné mari,

Pierre-Samuel VAUDROZ.
